Manuel d'Utilisation de L'application prestataire en ligne

Perch'Sezam

1. Sommaire

1. SOMMAIRE 2

2. AVANT DE COMMENCER 3

2.1. PRÉ-REQUIS 3
2.2. INSTALLATION DU LECTEUR DE CARTES SANS CONTACT NEOWAVE 3
2.2.1. Windows XP SP2 3
2.2.2. Windows Vista et Windows Seven 4
2.3. INSTALLATION DE L'ACTIVEX 4

3. CONNEXION 6

3.1. SE CONNECTER AU SITE 6
3.2. OUBLI DU MOT DE PASSE 7

4. CONSOMMATION D'UN SEZAM 8

4.1. DÉTECTION D'UNE CARTE 8
4.1.1. Pré-requis 8
4.1.2. Détection 8
4.1.3. Cas d'erreurs 9
4.2. ENTRER UN NUMÉRO OTIPASS MANUELLEMENT 10
4.2.1. Cas d'erreurs 10
4.3. CONSOMMER UN COUPON 11
4.4. CONSOMMER UN COUPON À PRIX VARIABLE 12

5. EXPORTER SES CONSOMMATIONS 13

5.1. HISTORIQUE DES CONSOMMATIONS 13
5.2. EXPORT 13

6. CONSOMMATION AU NOM D'UN PRESTATAIRE 15

2. Avant de commencer

Ce manuel est destiné aux partenaires du projet Perch'Sezam. Il décrit l'application prestataire disponible à cette adresse : **https://www.otipass.biz/provider/perche**.

L'application prestataire est une application web accessible depuis un PC ou un Smartphone. Elle permet de consommer des sezam d'un client. Ce client peut être identifié par le système Otipass/Perch'Sezam grâce à soit une carte sans contact, soit le numéro otipass inscrit dessus, soit le QRCode imprimé sur la carte.

La détection d'une carte sans contact nécessite un lecteur de cartes (Lecteur USB Weneo de Neowave). Son utilisation n'est possible qu'avec Internet Explorer sous PC.

La lecture de QRCode est généralement faite par une application smartphone.

2.1. Pré-requis

La configuration minimale pour l'utilisation du lecteur de cartes NeoWave sur le PC prestataire :

Système d'exploitation	Navigateur
Windows XP – SP2 32 bits Windows XP – SP2 64 bits	Internet Explorer 7 Internet Explorer 8
Vista 32 bits Vista 64 bits Seven 32 bits Seven 64 bits	Internet Explorer 8 Internet Explorer 9

L'utilisation des navigateurs Firefox, Chrome et Safari est possible, mais ne permet pas d'utiliser le lecteur de carte NeoWave : la saisie du numéro Otipass sera manuelle (cf *4.2 Entrer un numéro otipass manuellement*).

2.2. Installation du lecteur de cartes sans contact NeoWave

Note : certains antivirus peuvent afficher un avertissement et bloquer l'exécution de « autorunw.exe ». Vous pouvez choisir soit de le bloquer, soit de l'exécuter. Cette application n'est pas nécessaire au bon fonctionnement du lecteur de cartes sans contact ; elle permet juste d'informer que le lecteur est connecté.

2.2.1. Windows XP SP2

Lors du premier branchement sur port USB, Windows détecte un nouveau matériel et va ouvrir une fenêtre demandant l'installation du pilote. Il faut cliquer sur « Annuler » et suivre la démarche :

- Cliquer sur le Menu « *démarrer* » **>** « *Poste de travail* »
- Cliquer sur le disque amovible « *SYSTEME* »

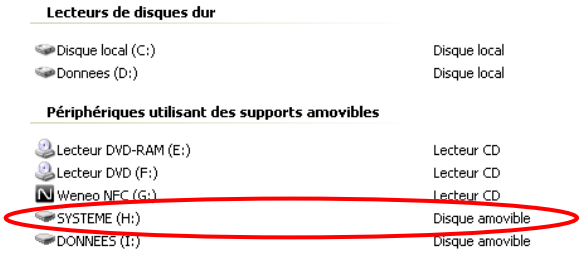

- Aller dans le répertoire « *USBCCID* ».
- Double-cliquer pour exécuter le fichier « *usbccid.exe* » et suivre les instructions.

2.2.2. Windows Vista et Windows Seven

L'installation du lecteur NeoWave se fait automatiquement lors de son branchement sur un port USB.

Il est possible que sous Windows Seven, une d'avertissement apparaisse indiquant que « le périphérique n'a pas pu être installé ». Malgré cet avertissement, le lecteur fonctionnera quand même. Pour vous en assurez, posez une carte sur le lecteur une lumière bleue doit s'allumer. (Pour plus d'information sur cette erreur, aller sur le site constructeur : http://www.neowave.fr/fr/support.php#sevenerror)

2.3. Installation de l'ActiveX

Lors de la première connexion au site prestataire Perch'Sezam, l'application indique que « le module PCSC n'est pas installé »

Poste prestataire Perch'Sezam
Trait Nature
Pays Perche Ornais
PAYS PERCHE D'EURE-ET-LOIR - SIAP
Prestations à consommer
Liste des réductions
Historique des consommations
Déconnexion
Le module 'PCSC Module' de 'Spirtech' ne s'est pas correctement installé.
Merci d'autorisé son installation dans la barre jaune en haut ou en bas de l'écran.
Présenter une carte sur le lecteur sans contact ou compléter le formulaire suivant:
Numéro Otipass :
OK

Internet Explorer demande l'autorisation d'installer ce module :

- Internet Explorer 8 affiche un bandeau en haut de l'écran où il faut cliquer dessus :

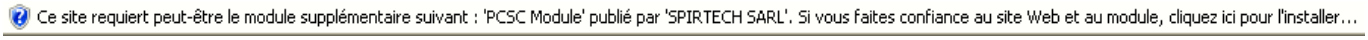
Ce site requiert peut-être le module supplémentaire suivant : 'PCSC Module' publié par 'SPIRTECH SARL'. Si vous faites confiance au site Web et au module, cliquez ici pour l'installer...

- Internet Explorer 9 affiche un bandeau en bas de l'écran, il faut cliquer sur « Installer »:

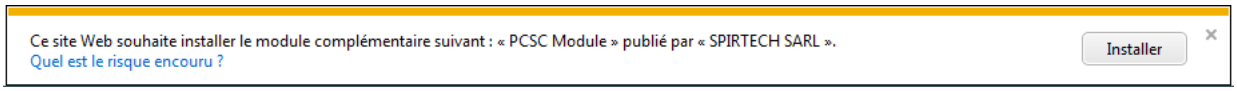
Ce site Web souhaite installer le module complémentaire suivant : « PCSC Module » publié par « SPIRTECH SARL ».
Quel est le risque encouru ?
Installer

Une fenêtre de confirmation apparait. Il faut cliquer sur « Installer » :

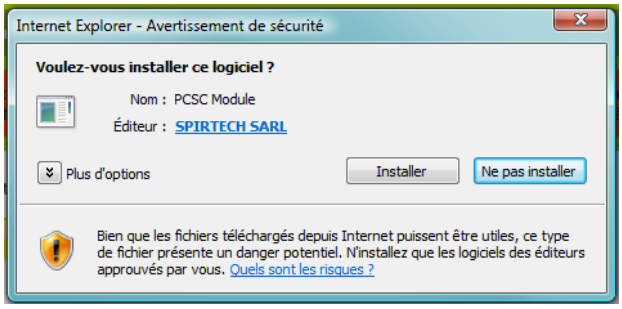
Internet Explorer - Avertissement de sécurité
Voulez-vous installer ce logiciel ?
Nom : PCSC Module
Éditeur : SPIRTECH SARL
Plus d'options
Installer
Ne pas installer
Bien que les fichiers téléchargés depuis Internet puissent être utiles, ce type de fichier présente un danger potentiel. N'installez que les logiciels des éditeurs approuvés par vous. Quels sont les risques ?

3. Connexion

3.1. Se connecter au site

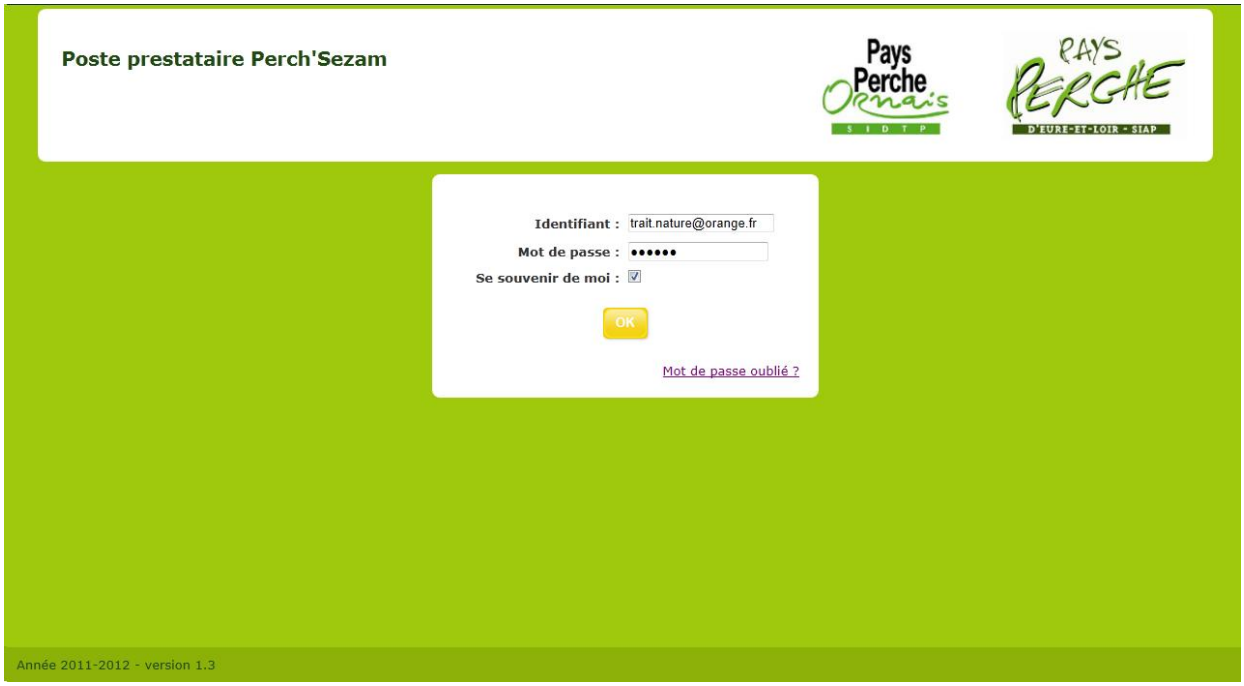

La connexion se fait à l'aide de l'identifiant et du mot de passe reçu par email.

L'option « *Se souvenir de moi* » permet de ne pas avoir besoin de se reconnecter. La session reste active pendant 2 mois.

3.2. Oubli du mot de passe

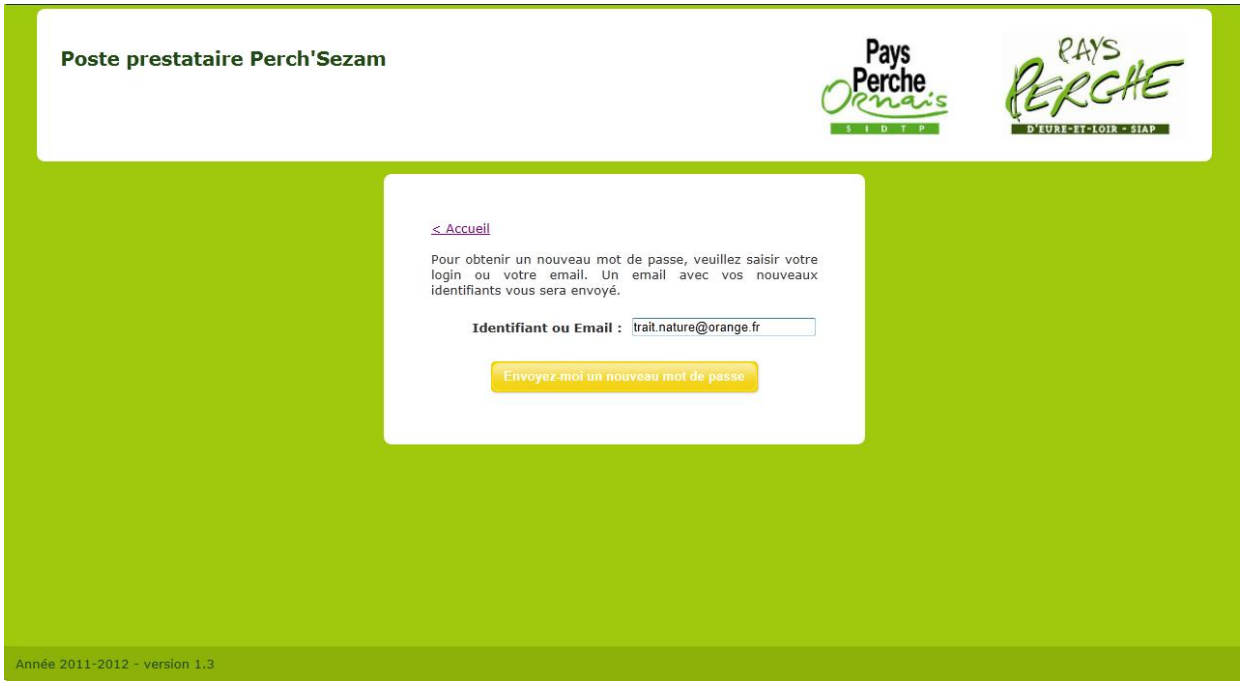
Poste prestataire Perch'Sezam
Pays Perche Ornais
S I D T P
PAYS PERCHE
D'EURE-ET-LOIR - SIAP
< Accueil
Pour obtenir un nouveau mot de passe, veuillez saisir votre login ou votre email. Un email avec vos nouveaux identifiants vous sera envoyé.
Identifiant ou Email :
trait.nature@orange.fr
Envoyez-moi un nouveau mot de passe
Année 2011-2012 - version 1.3

L'identifiant de connexion ou directement l'email permet de régénérer un nouveau mot de passe et de le recevoir sur son email.

4. Consommation d'un Sezam

La Consommation d'un Sezam se fait par le menu « *Prestations à consommer* ». Il se passe en deux temps :

- Détection d'une carte / Saisie du numéro otipass
- Consommation d'un sezam (normal ou à prix variable)

4.1. Détection d'une carte

4.1.1. Pré-requis

Pour que la détection de carte fonctionne, il faut :

- Utiliser l'application prestataire avec le navigateur Internet Explorer (version 7 ou plus)
- Avoir installé au préalable le module ActiveX pour communiquer avec le lecteur de cartes (cf *2.3 Installation de l'ActiveX*)
- Brancher le lecteur de carte sur le PC (et avoir installer ses pilotes si nécessaire cf *2.2 Installation du lecteur de cartes sans* contact NeoWave)

4.1.2. Détection

Pour détecter une carte, il suffit de poser sur / faire survoler la carte au dessus le lecteur pendant quelques secondes (1 à 2 secondes maximum).

Lorsque la carte est détectée, le lecteur Weneo allume une petite lumière.

La page affiche alors la liste des coupons disponibles (cf *4.3 Consommer un coupon*).

4.1.3. Cas d'erreurs

Lors de la détection de la carte, les erreurs suivantes peuvent être affichées :

Erreur	Signification / Possibilité d'action
L'ActiveX pcsc.dll ne s'est pas correctement installé. Merci d'autoriser son installation dans la barre jaune en haut de l'écran.	• Le module ActiveX permettant d'utiliser le lecteur de cartes n'est pas installé ou activé. Il faut autoriser son installation et exécution (cf *2.3 Installation de l'ActiveX*).
Aucun lecteur de cartes n'est détecté.	• Le lecteur de cartes n'est soit pas branché, soit pas installé. Il faut l'installer. (cf *2.2 Installation du lecteur de cartes sans* contact NeoWave).
Carte non reconnue.	• La carte n'est pas restée assez longtemps devant le lecteur. Il faut poser la carte au -dessus du lecteur pendant plus longtemps (2-3 secondes). • La carte est muette. Il faut saisir manuellement le numéro Otipass (cf *4.2 Entrer un numéro otipass manuellement*).
Carte présentée sur le lecteur sans contact non reconnue.	• La carte n'est pas enregistrée dans le système central du Perche. Il faut saisir manuellement le numéro Otipass (cf *4.2 Entrer un numéro otipass manuellement*).

4.2. Entrer un numéro otipass manuellement

Si le PC n'a pas de lecteur de cartes, un message d'erreur s'affiche : « **Aucun lecteur de cartes n'est détecté** ». Il est néanmoins possible de saisir manuellement le numéro Otipass.

Note : Cette fonctionnalité est également utile si l'ordinateur ne possède pas Internet Explorer.

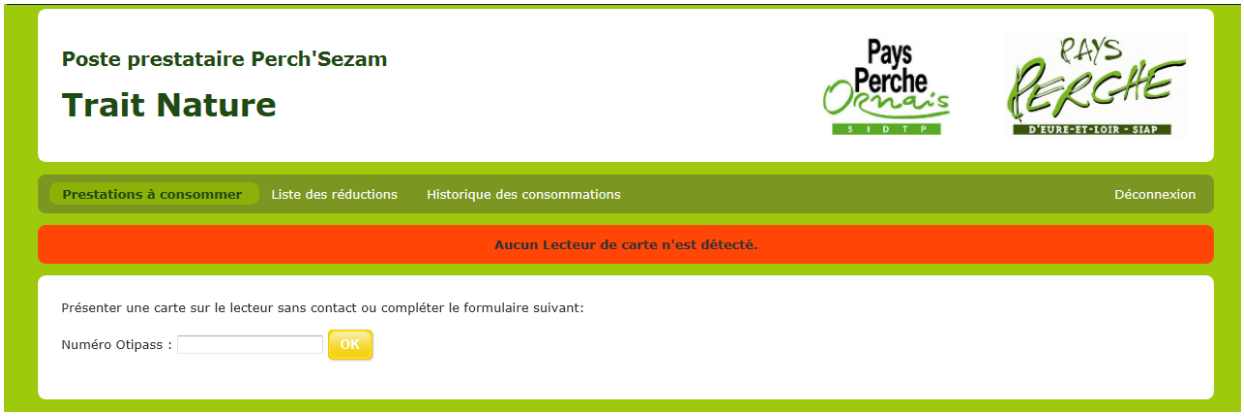

Le numéro Otipass est un nombre à 8 chiffres se trouvant en bas à gauche de la carte Perch'Sezam :

4.2.1. Cas d'erreurs

Erreur	Signification
Format incorrect.	• Le numéro saisi contient une erreur de frappe. • Le numéro n'est pas un numéro Otipass.
Carte n°xxx non reconnue	• Le numéro saisi n'est pas enregistré dans le central du Perche.
Carte n°xxx n'est pas valide. (Etat actuel de cette carte : ___)	• La carte n'est pas valide. Le détenteur de la carte doit contacter le Pays de Perche pour régler la situation.

4.3. Consommer un coupon

Un clic sur le bouton « *Consommer* » permet de débiter un sezam. Pour chaque consommation, une boite de dialogue apparait pour demander confirmation.

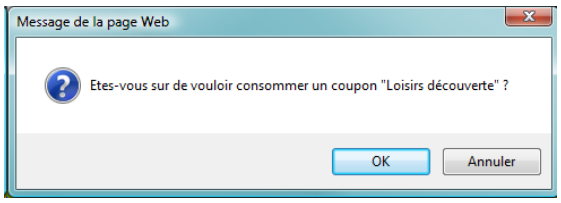

Deux informations visuelles indiquent que le coupon a été consommé :

- Le message « **Le coupon X a bien été débité** »
- La quantité qui a changé est surlignée en jaune

Si le dernier coupon d'une prestation est consommé, il n'apparait plus dans les « *Réductions valides* » mais dans les « *Réductions non-valides* ».

4.4. Consommer un coupon à prix variable

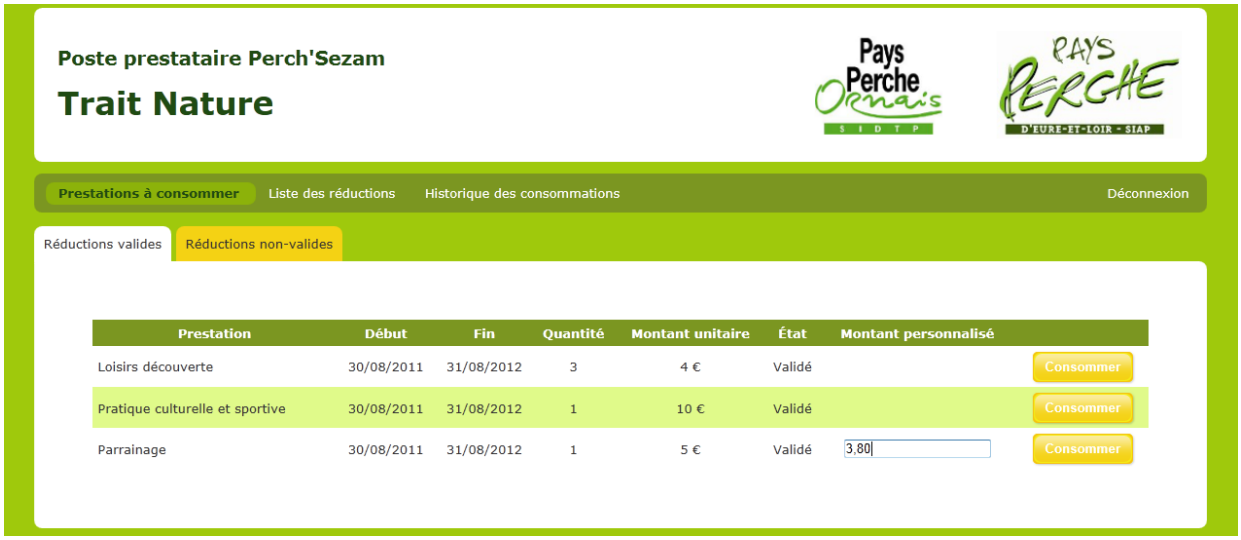

Pour consommer un coupon à prix variable, il faut indiquer son prix dans le champ « Montant personnalisé », puis cliquer sur « Consommer ». Ce montant ne doit pas dépasser le montant unitaire. Une boite de dialogue apparait pour demander confirmation du choix du coupon et du prix.

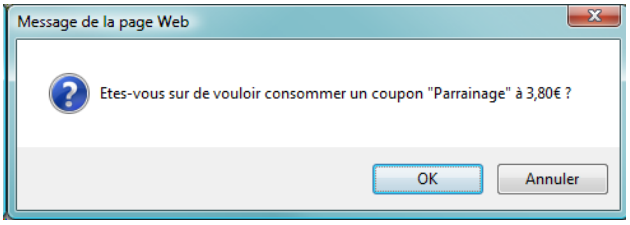

La suite est identique à la consommation d'un coupon normal. Un message indique que l'action s'est correctement déroulée et la quantité, qui a changé, est surlignée en jaune.

5. Exporter ses consommations

5.1. Historique des consommations

L'historique des consommations permet de visualiser toutes les consommations effectuées pendant une période donnée.

Cette période est configurable :

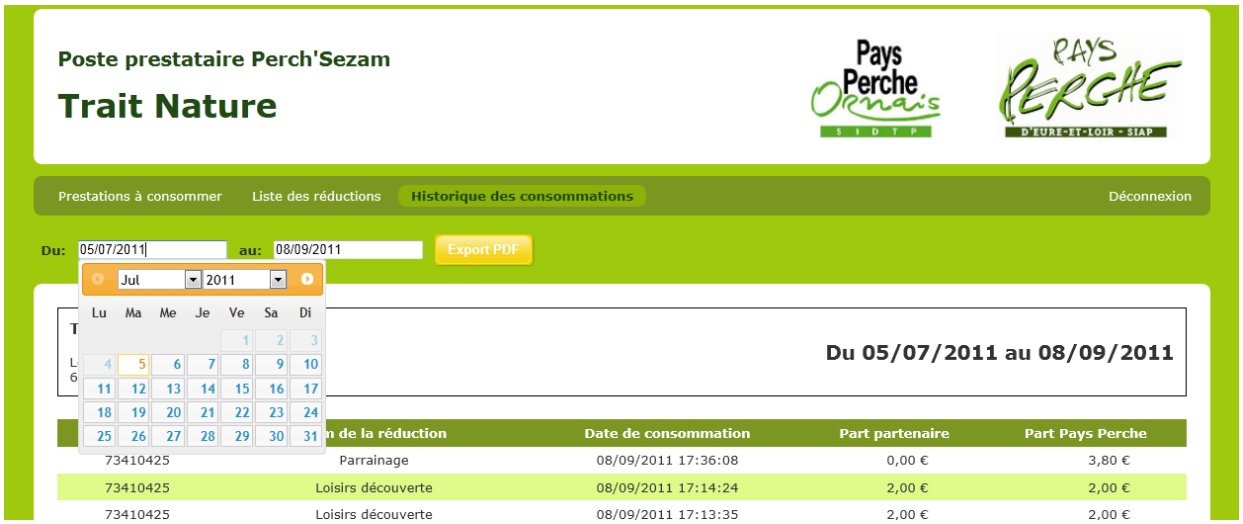

Chaque changement de date modifie le contenu de la page.

Les consommations sont triées de la plus récente à la plus ancienne. En bas de la page sont indiqués les totaux des parts partenaire et Pays de Perche.

5.2. Export

Note : l'export se fait dans un fichier PDF. Pour visualiser ce type de fichier, il faut installer ***Abrobat Reader*** (logiciel gratuit) disponible à l'adresse suivante :

http://www.adobe.com/fr/products/reader.html.

Un clic sur « Export PDF » génère un PDF. Une nouvelle fenêtre apparait pour l'afficher.

Il arrive souvent que les navigateurs n'autorisent pas l'ouverture automatique de fenêtres et qu'ils affichent un avertissement :

- Avec Internet Explorer 8, un bandeau jaune s'affiche en haut :

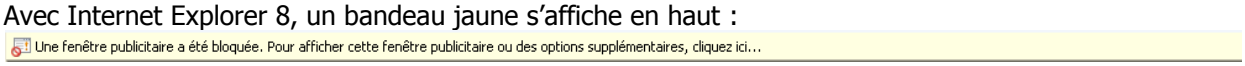
Une fenêtre publicitaire a été bloquée. Pour afficher cette fenêtre publicitaire ou des options supplémentaires, cliquez ici...

- Avec Internet Explorer 9, un bandeau blanc au contour jaune s'affiche en bas :

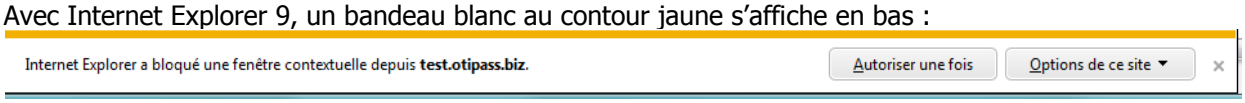

Dans tous les cas, l'application affiche un message pour pouvoir visualiser le PDF :

Un clic sur « cliquez ici » permet soit de :

- Enregistrer le PDF sur le PC, si *Acrobat Reader* (logiciel gratuit permettant de lire des PDF) n'est pas installé
- Ouvrir le PDF dans le navigateur, si *Acrobat Reader* est installé. Il faudra alors le sauvegarder à partir *d'Acrobat Reader*.

6. Consommation au nom d'un prestataire

Cette fonctionnalité ne concerne que très peu d'utilisateurs de cette application : des entités sont capables d'accepter et de consommer des bons de réductions au nom de prestataires différents.

L'utilisateur peut alors soit consommer les bons en son nom (prestataire principal), soit au nom d'autres prestataires définis au préalable (appelés prestataires secondaires de l'utilisateur).

Il est possible de choisir le nom du prestataire pour lequel on consomme les bons de réductions à l'aide d'une liste déroulante qui s'ouvre et se ferme en cliquant sur le nom du prestataire :

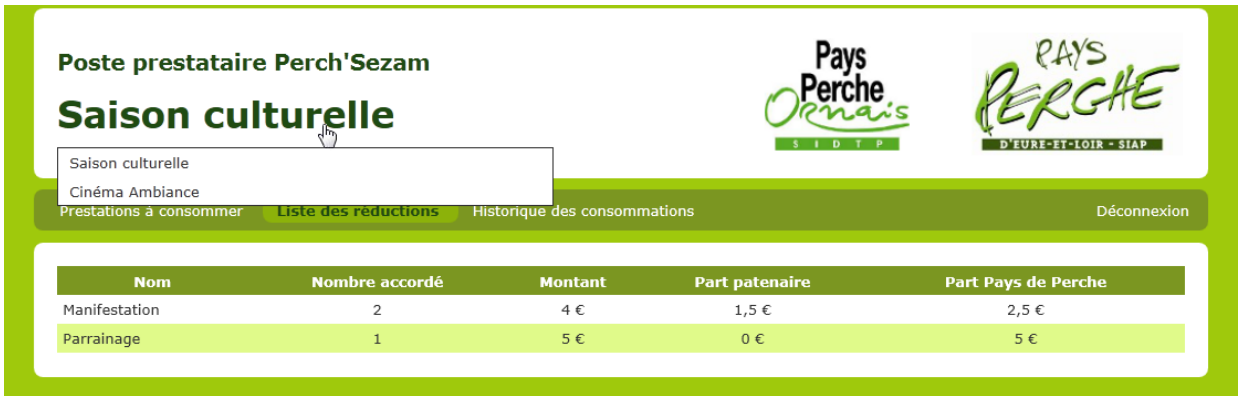

Le nom du prestataire, au nom de qui la consommation va être faite, est indiqué dans le bandeau.

Le prestataire principal est en vert foncé, alors que les prestataires secondaires sont en vert clair :

L'utilisateur ne peut pas visualiser les informations concernant le remboursement d'un prestataire secondaire, ni générer un PDF des historiques de consommations. Ci-dessous un tableau récapitulant les différences de droit d'un utilisateur selon le prestataire sélectionné :

	Prestataire principal	**Prestataire secondaire**
Consommer une prestation normale	√	√
Consommer une prestation à prix variable	√	√
Liste des réductions	Toutes les informations	Limité à : Nom Nombre accordé Montant
Historique des consommations	Toutes les informations	Limité à : Carte otipass Nom de la réduction Date de consommation
Export	√	X